

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lamentin, le 30 mars 2021

L'OFB apporte son expertise sur les reptiles aux agents du SDIS Guadeloupe



Caserne de Dothémare (SDIS)
© Ingrid Neveu / Office français de la biodiversité

Mercredi 10 mars, l'Office français de la biodiversité (OFB) est intervenu au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Guadeloupe pour répondre à une demande de formation sur la capture de serpents.

Les sapeurs-pompiers sont régulièrement confrontés à la capture d'animaux sauvages. Ces interventions nécessitent d'adopter les bons gestes et d'anticiper les réactions des animaux, pour pouvoir intervenir en toute sécurité.

C'est dans le cadre d'un parcours de formation dispensé aux agents du SDIS à la caserne de Dothémare aux Abymes, que l'OFB a été sollicité par la vétérinaire du service d'incendie et de secours.

Alliant théorie et pratique, ce savoir-faire a été transmis par un inspecteur de l'environnement spécialisé dans la capture de la faune sauvage. Cette transmission des bonnes pratiques renforce la collaboration entre les deux structures et répond à la multiplication des interventions sur les serpents retrouvés en milieu naturel.

Ces nouveaux animaux de compagnie (NAC) sont l'objet d'un phénomène de mode auprès de propriétaires, souvent mal informés ou préparés à leur croissance. Le relâché de ces animaux en milieu urbain, périurbain ou naturel est malheureusement une issue fréquente. Outre la sécurité des personnes pouvant être confrontées à ces animaux sauvages, leur propagation peut menacer les espèces indigènes de Guadeloupe et peuvent également impacter le fonctionnement des écosystèmes.

Hors de leur aire de répartition naturelle, ces animaux sont considérés comme des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Dans ce cas, les propriétaires s'exposent à la saisie éventuelle de leur animal et à une amende. La lutte contre les EEE fait partie des missions du service départemental de Guadeloupe. C'est dans ce cadre que l'OFB a répondu présent à l'appel du SDIS et, dans une plus large mission, dans le but de sensibiliser aux problématiques et aux réglementations liées aux EEE.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact local

Ingrid Neveu
Chargée de projet partenariats et communication
06 90 34 64 00
ingrid.neveu@ofb.gouv.fr

Contact presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Romane Dondi / 07 63 32 69 89
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr